

MINISTERE DES MINES ET
DE L'ENERGIE

SECRETARIAT GENERAL DU
MINISTERE DES MINES ET
DE L'ENERGIE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail*Democratie*Paix

DECRET N° 80/561/MME-SGMME portant titularisa-
tion au titre de l'année 1978 de Monsieur LOUBAKI
Laurent, Ingénieur Stagiaire des cadres de la
catégorie A, Hiérarchie I des services techniques
(Mines).

VISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

DFP *[Signature]*
Vu la Constitution du 8 juillet 1979;
Vu la Loi 15-62 du 3 février 1962 fixant le statut général des fonctionnaires des cadres;
Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres;
Vu le Décret n° 60-90 du 3 mars 1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des services techniques;
Vu le Décret n° 62-130/MT du 9 mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres;
DB *[Signature]*
Vu le Décret n° 62-197 du 5 juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3 février 1962 fixant le statut général des fonctionnaires des cadres;
Vu le Décret n° 62-198 du 5 juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres;
DCF *[Signature]*
Vu le Décret n° 63-81 du 26 mars 1963 fixant les conditions selon lesquelles sont effectuées les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;
Vu le Décret n° 65-170/FB-BE du 25 juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires des cadres;
Vu le Décret ~~74/479~~ du 31 décembre 1974 abrogeant et remplaçant le décret n° 62-196/FP du 5 juillet fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres;
SGF *[Signature]*
Vu le Décret 75/154 du 4 avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le Décret n° 79/155 du 4 avril 1979 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
Vu le Décret n° 79/706 du 30 Décembre 1979 portant modification des Membres du Conseil des Ministres;
Vu le Procès-Verbal de la Commission Administrative et Paritaires en date du 5 juin 1980;

.../...

DECRETE :

Stagiaire

Article 1er : Monsieur LOUBAKI Laurent, ingénieur/des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services techniques (mines), en service au Secrétariat Général de l'Industrie, est titularisé et nommé au titre de l'année 1978, au 1er échelon de son grade, acc. néant.

Article 2 : Le présent décret qui prendra effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter du 1er décembre 1978, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

fait à Brazzaville, le 16 Décembre 1980

Par Le premier Ministre,
chef du Gouvernement

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Mines
et de l'énergie,

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des sceaux.

R. ADADA.-

V. TAMBA-TAMBA.-

Le Ministre des finances,

AMPLIATIONS :

- J.O.R.P.C. 2
- SGFPT..... 4
- DFP..... 4
- DA (solde) 2
- SGF..... 2
- MINIFINANCES 1
- SGI 1
- SGMME..... 2
- SGCM/BC..... 3
- Dossier..... 1
- Intéressé..... 1

H. LOUPES.-